

24.11.2016

COUPE DE FRANCE D'AVIRON INDOOR

1 - Date et lieu de la coupe de France

3 février 2017
à Coubertin (Paris)

2 - Formule sportive (susceptible de modifications)

Equipe d'AS composée de quatre rameurs, dont au moins une fille. Epreuve de 2000 m en relais sur un rameur. Chaque membre de l'équipage parcourt 500 mètres, le plus rapidement possible. Le relais doit s'effectuer entre 470 mètres et 520 mètres. Lorsqu'ils ne rament pas, les membres de l'équipe ne peuvent pas tenir les pieds de leur équipier. Le chronomètre ne s'arrête pas à chaque changement. Les équipiers peuvent courir dans l'ordre de leur choix. Les équipes choisissent librement leur niveau de résistance (niveau 3 recommandé).

3- Epreuves académiques, régionales ou de conférences

Chaque conférence mettra en place selon son règlement sportif, une ou plusieurs épreuves sélectives à la coupe de France.

Afin de faciliter la gestion de l'épreuve, les CRSU peuvent télécharger gratuitement le logiciel « Venue Race » en utilisant le lien suivant :

<http://www.concept2.fr/support-technique/logiciels/venue-race/>

Le CRSU saisira en ligne sur le site FFSU l'ensemble des résultats pour **le 12 janvier 2017**.

4 – Qualifications

Seuls les équipages ayant pris part à la première étape pourront prétendre participer à la finale.

A la réception des résultats la direction nationale FFSU sélectionnera les 32 meilleurs équipages.

A la publication de la liste des qualifiés, chaque AS confirmera en ligne via le site <http://www.aviron-indoor.fr/>

5 – Règlement disciplinaire

Se référer au règlement intérieur

Une tenue homogène aux couleurs de l'AS est recommandée à l'entrée du plateau de compétition.